

## Perrinet-Gressart

Modeste capitaine à la solde du duc de Bourgogne dans le charolais, deviendra, par son audace, son esprit d'entreprise et son manque de scrupules, le maître de plusieurs places.

Tout à la fois renard et loup, servant ses intérêts autant que ceux du duc de Bourgogne, combattant aux côtés des anglais, secondé par une demi douzaine de fidèles lieutenants auxquels il confiait la garde des forteresses investies, il avait fait de la guerre son industrie.

Sa fortune prit corps des 1419 lorsque Philippe le bon le chargea de s'emparer de la forteresse de Chevenon et de la place forte de La Charité sur Loire particulièrement vulnérable. Perrinet-Gressart et ses hommes loin d'être des enfants de chœur, s'installèrent, pillèrent le prieuré; malmenèrent les religieux et s'emparèrent de leur château de Dompierre sur Nièvre où ils entreposèrent leurs butin.

Après s'être emparé du château de Passy laissé sans défense, il y installa vingt hommes d'armes et dix hommes de trait.

Puis, le 23 décembre 1423 il réussit, par surprise à investir La Charité tenue par le capitaine gascon Guillaume Baron, et il se maintint dans la place en dépit d'une contre-offensive.

A la suite de cet exploit Perrinet-Gressart est fait écuyer-panetier du duc de Bourgogne; de plus il est nommé capitaine de La Charité aux noms du duc de Bourgogne et d'Henri VI, roi de France et d'Angleterre.

Des lors, il fit « *forte guerre au roy Charles sur les marches du Berry et ès païs d'environ* » quelques mois plus tard Perrinet-Gressart s'empara de Baulieu et de Léré sur la rive gauche de la Loire et assiégea Sancerre dont il exigea un rançon.

Il part pour assiéger Bourges mais échoua par manque d'effectifs, il fila vers le sud et s'empara de Saint Pierre Le Moutier.

D'origine roturière, l'écuyer-panetier veut consacrer sa promotion sociale en se mariant avec une fille noble, pensant être mieux admis dans le milieu des chevaliers nivernais. Il épouse donc, en 1424, Huguette de Corvol dont la famille tient fief en Bazois. Ayant trouvé une dame, il lui faut un château.

Sans doute réside-t-il à Passy ou à Dompierre, mais ces demeures ne sont pas dignes de ses ambitions.

En 1425, une politique de trêve entre Charles VII et le duc de Bourgogne s'amorce avec condition de la remise de La Charité sous l'autorité royale. Pour traiter cette affaire plus ou moins secrète le roi envoya son favori, Georges de La Tremoille. Perrinet-Gressart ayant eu vent de l'affaire captura l'envoyé du roi après qu'il est eu passé le guet de la Charité et ne lui rendit sa liberté que sur une forte rançon payée...par le duc de Bourgogne.

En outre il fit connaître à la comtesse de Nevers sa détermination de ne pas céder La Charité en lui écrivant « *Quant aux armignacs, je ne la bailleroye point, quelque argent qu'ils m'en voulissent donner.* »

Profitant de la trêve respectée pendant les négociations, il acheta pour 800 écu d'or la forteresse de La Motte-Josserand près de Donzy. Il y fit installer une importante forge de fer pour y fabriquer des armes sous la direction d'un forgeron étranger, Hans de Berne.

Sans doute ces armes étaient destinés à alimenter les garnisons dont il avait pris le contrôle, mais il passa en outre des marchés de fournitures de guerre avec les villes du nivernais, notamment avec Decize pour des « fers de viretons, chausse-trappes et emplumages de traits d'arbalestes »

A cette époque l'emprise du duc de Bourgogne sur le comté de Nevers devint totale.

Celui-ci voulait munir toutes les places fortes nivernaises de garnisons à sa dévotion. Nul mieux que Perrinet-Gressart ne pouvait être chargé de ce soin et les villes furent contraintes à dépenser des sommes considérables pour renforcer leur fortifications.

Déjà maître à Chevenon, il demanda au sire de Toulangeon que la forteresse de Rosemont lui soit donnée pour le « récompenser des frais et réparations » qu'il a faits à la charité en 1426 il y installa le capitaine Gauthier Coignard et ses hommes, il se fit donner également la garde du château de Meauce.

En 1428 les armagnacs reprennent l'offensive, il menace Nevers et assiège Decize, mais une intervention de Perrinet-Gressart les empêcha de s'en rendre maîtres.

En 1429 Jeanne d'arc prend Saint Pierre le Moutier, puis regagna la région de Bourges pour en partir mi-novembre pour aller attaquer La Charité sur Loire.

Perrinet-Gressart qui a appris la défaite de son lieutenant à Saint Pierre le Moutier, a renforcé les défenses et le siège dura un mois. La ville est pourtant encerclée et le 13 décembre un détachement de l'armée royale s'empare du château de Dompierre que Perrinet-Gressart occupait depuis six ans. Les munitions s'épuisant Jeanne d'arc renonce à lancer d'autres assauts, et regagne Mehun-sur-Yevre avec le gros de ces troupes et laisse Charles d'Albret sous les murs de La Charité.

Perrinet-Gressart attendait ce moment, fit une sortie fulgurante, et Charles d'Albret dut honteusement lever le siège en abandonnant une partie de son artillerie.

La victoire remportée à La Charité accrut le prestige de Perrinet-Gressart, il reprit Saint Pierre le Moutier en 1431, et Saincaize. Il s'empare de Château Chinon.

En avril 1433, Nicolas Rolin, chancelier de bourgogne, lui conféra le grade de capitaine général du nivernais.

Les négociations de paix en 1434 mirent un terme à l'ascension de Perrinet-Gressart.

Privé d'appui et de soutien, il monnaya ses services.

S'il restitua Château-Chinon, il obtint de Philippe le bon la promesse de 4000 livres par an tant que durerait la trêve pour la garde des places que ces hommes tenaient en nivernais, à savoir La Charité, Passy, Cosnes, Varzy, Rosemont, Chevenon et Meauce.

En 1435 il négocia sa promesse d'abstinence de guerre avec le connétable de Richemont recevant 2800 livres du duc de bourbon et 4000 francs or du roi. de plus il se fit nommer capitaine de la ville et du château de La Charité aux gages de 100 livres par an.

Sommé, après le traité d'Arras, de retirer ses hommes des places qu'ils tiennent, il y consentit en 1436 « moyennant qu'il plaise à sa majesté de donner lettres par lesquelles il sera ordonné qu'il sera payé la somme de 1500 livres tournois pour le paiement de la solde 333 livres 6 sols, 3 deniers par mois...soit en deniers comptant, soit à prendre sur le vingtième de toutes denrées qui monteront ou descendront de la rivière de Loire à la Charité et à Cosne »

les trois états de bourgogne ayant consenti à lui payer 8000 saluts d'or, il restitua les places, à l'exception de La Charité dont il ne vida les lieux qu'en 1440 contre 7 800 livres.

Ainsi prit fin l'épopée de Perrinet-Gressart. Il se retira dans sa forteresse de la Motte Josserand où il mourut deux ans plus tard.

### Quelques dates

En 1421, Jean de Bazoche, transmet la place à son gendre Tristan de la Tournelle. Celui-ci meurt en 1426. Sa veuve, Jeanne de Bazoche, vend la « forteresse, place et motte » de la Motte Josserand

pour 800 écus d'or au redouté Perrinet Gressart, chef de bande, capitaine habile, expert dans l'art de l'attaque et aventurier de génie.

A proximité, dans un village aujourd'hui disparu, du nom de Villiers, il y installe une forge de fer et fait venir d'Allemagne un fondeur réputé nommé : Hans de Berne, pour fabriquer ses armes.

En 1420, Perrinet Gressart assiste à la bataille de Cravant dans l'Yonne.

En 1423, il prend la Charité sur Loire et la garde au nom du roi d'Angleterre. Il est alors l'ennemi du roi de France, au service des anglais et allié à la Bourgogne.

En 1426, il épouse Huguette de Corvol, veuve de Jean des Ulmes.

En 1429, Jeanne d'Arc assiège la Charité sur Loire. Perrinet Gressart la force à lever le siège en catastrophe. Elle y laissera son artillerie lourde dont la fameuse bombarde « La Bergère ».

En 1433, il prend Montargis avec l'aide de son neveu François de Surienne, seigneur de Rosemont.

En 1435, il fait la paix avec Charles VII, roi de France et devient capitaine de Nevers et capitaine général du Nivernais.

En 1436, c'est à la Motte qu'il y marie sa nièce, Jeanne Brotière, avec Jacques de la Rivière. L'homme redouté fait des séjours de plus en plus fréquents à la Motte Josserand où il s'y sent en sécurité. Il y meurt certainement en 1438. Perrinet laisse à ses héritiers, des possessions considérables entre Donzy et La Charité. Il possédait, entre autres, le fief de Passy les Tours.